

En exécution du **Règlement 2016/425** du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle et abrogeant la directive 89/686/CEE, l'Institut Français du Textile et de l'Habillement délivre une :

Attestation d'examen UE de type n°0072 / 4855 / 162 / 01 / 24 / 0004

Fabricant : RIVOLIER
ZI Les Collonges – BP 247
42173 ST-JUST – ST - RAMBERT
France

Version : 01

Produit : Veste de visualisation adaptée à la pratique de la chasse, de jour, permettant au chasseur d'être davantage visible dans un environnement naturel boisé, notamment des autres chasseurs. La visibilité est renforcée par un contraste élevé entre la veste et l'arrière-plan. Ce vêtement ne convient pas pour être utilisé comme vêtement de signalisation sur le domaine routier ou pour un usage professionnel.

Identification : Référence : **SG271/012 ALFATRACK JKT**
7 tailles de S à 4XL (tour de poitrine : de 92 à 138 cm – Stature de 168 à 200 cm).
Veste réalisée en matériau extérieur 100% polyester coloris orange fluorescent avec des empiècements contrastés avant-bras et côtés en 100% polyester, sur les épaules et avant-bras en polyamide/polyester/spandex, doublure devant et manches en 100% polyamide, poches carnier en 100% polyester enduit polyuréthane.

L'Équipement de Protection Individuelle (EPI) objet de cette attestation est conforme aux Exigences Essentielles de Santé et de Sécurité applicables et listées dans l'annexe II du **Règlement (UE) 2016/425** : 1.1 – 1.2 – 1.3.1 – 1.3.2 – 1.4 – 2.2 – 2.4 – 2.13

EPI de catégorie 2.

La vérification a été effectuée en utilisant les spécifications techniques suivantes :
EN ISO 13688+A1 (2021) – NF S 74-567 (2020)

Cette attestation et la documentation technique associée doivent être conservées pendant 10 ans à partir de la dernière mise sur le marché de l'EPI. Toutes modifications apportées à l'EPI objet de la présente attestation ou apportées à la documentation technique approuvée par le fabricant et qui peuvent remettre en cause la conformité de l'EPI doivent être portées à la connaissance de l'organisme notifié conformément au Règlement (UE) 2016/425, Annexe V point 7.2.

Attestation délivrée le : **19/01/2024**

Date de la version : **19/01/2024**

Date de renouvellement : Aucun renouvellement à ce jour.

Date d'expiration : **19/01/2029**

Délivrée par : *Jean-Marc ORAISON*
Responsable Unité Certification EPI

INSTITUT FRANÇAIS
TEXTILE - HABILLEMENT
Avenue Guy de Collongue
69134 ECULLY CEDEX
Tél : (33) 04 72 86 16 00 - Fax (33) 04 78 43 39 66

Signature :

